

PROFITS PRIVÉS, PERTES PUBLIQUES :

LES PPP DANS LES ÉCOLES DE L'ALBERTA NUISENT AUX COMMUNAUTÉS



Bien que de nouvelles écoles publiques soient nécessaires, le gouvernement de l'Alberta a malheureusement recours à des partenariats public-privé coûteux et risqués pour les construire. Jusqu'à maintenant, 18 écoles ont ouvert leurs portes et 14 sont en construction. Des appels d'offres ont aussi été lancés auprès du secteur privé pour 12 autres projets d'écoles.

Le Syndicat canadien de la fonction publique a examiné les coûts et les conséquences de la politique de privatisation des écoles du gouvernement conservateur albertain pour la société. Depuis l'ouverture des premières écoles en PPP en 2010, parents, travailleurs et responsables des conseils scolaires ont constaté de nombreux problèmes. Le modèle des PPP pour les écoles n'est pas nouveau, mais il ne fonctionne définitivement pas.

DES ÉCOLES EN DÉCRÉPITUDE ET LA « SOLUTION » DES PPP

En 1998, un examen de l'infrastructure scolaire de l'Alberta concluait qu'une bonne partie des écoles étaient vieilles, décrépies ou mal entretenues. Le rapport évaluait à un peu moins d'un milliard de dollars ce qu'il en coûterait pour régler le problème. Le gouvernement de Ralph Klein a alors opté pour les partenariats public-privé pour financer de nouvelles écoles. Les promoteurs des banlieues en rapide croissance de Calgary ont reçu un financement partiel en vertu du programme des PPP pour construire et entretenir des écoles. Pour louer ces écoles, les conseils scolaires ont dû signer des baux de 20 ans, prévoyant que les tableaux noirs, les ordinateurs et les téléphones sont fournis par les promoteurs. Ces baux précisent également que l'accès aux locaux après les heures de classe est minimal, voir inexistant.

L'information sur ces projets n'a pas été divulguée au moment de la conclusion des accords originaux et les détails demeurent encore aujourd'hui secrets. En 2006, des groupes communautaires et sociaux ont commencé à s'opposer aux écoles en PPP. Mais ces voix discordantes ont été ignorées par le gouvernement albertain qui a continué à faire la promotion des PPP.

COÛTS EN HAUSSE ET ATTENTES EN BAISSÉ

En janvier 2007, l'Alberta a annoncé que 18 nouvelles écoles, de la maternelle à la neuvième année, seraient construites en PPP, dans le cadre du programme ASAP ou Alberta Schools Alternative Procurement (Mode d'approvisionnement alternatif pour les écoles de l'Alberta). En décembre 2008, le budget destiné à ces écoles privatisées avait plus que doublé. Il est en effet passé de 200 à 512 millions de dollars, ce qui confirme que les PPP sont plus coûteux. Le coût du financement privé est notamment beaucoup plus élevé. L'économiste Hugh Mackenzie qui a étudié ces projets d'écoles en PPP, a conclu que « pour le coût de deux écoles financées en PPP, on aurait pu en construire une troisième avec le mode de financement public conventionnel ».

Le contrat de 32 ans pour la construction des premières écoles en PPP effectuée en vertu du programme ASAP a été accordé à une filiale de la société d'investissement internationale Babcock & Brown. Au moment de l'attribution du contrat, les coûts atteignaient déjà les 634 millions de dollars, soit le triple du budget prévu initialement pour les 18 écoles de Calgary et d'Edmonton. À l'assemblée législative, les demandes répétées des partis d'opposition en faveur d'une pleine transparence et d'une reddition de comptes publique ont été rejetées par les conservateurs.

En janvier 2008, le gouvernement conservateur de l'Alberta a annoncé la construction de 14 autres écoles en PPP.

Les communautés ont été estomaquées par les règles restrictives prévues pour ces nouvelles écoles. L'absence de maternelle et de services de garde à l'enfance a été particulièrement dénoncée. Cela fut un coup dur pour les quartiers de Calgary et d'Edmonton qui manquaient déjà de garderies.

Au printemps de 2009, Babcock & Brown a fait faillite. Certains travaux étaient complétés, mais le reste du contrat des écoles en PPP a été vendu à des partenaires du consortium initial. Le gouvernement albertain n'a même pas eu son mot à dire lorsque la gestion des écoles en PPP a changé de mains.

LE SCEAU DU SECRET

Même le principal chien de garde des finances gouvernementales n'a pas été épargné par la culture du secret pratiquée par le gouvernement dans le dossier des écoles en PPP. En effet, en mars 2009, le vérificateur général adjoint de l'Alberta, Merwan Saher, a expliqué aux médias qu'il avait de la difficulté à obtenir des détails financiers sur des contrats en

vigueur depuis six mois. « Le gouvernement semble croire qu'en révélant ce genre de détails, il peut compromettre les négociations pour la prochaine série de PPP », a-t-il indiqué.

En avril 2010, M. Saher a publié un rapport sur les écoles en PPP. Sans avoir accès à tous les renseignements pertinents, le vérificateur général a conclu que les économies réalisées par les PPP avaient été surévaluées de 20 millions de dollars. Le rapport affirmait également que les Albertains avaient été mal informés et que le gouvernement n'avait pas démontré le bien-fondé de ses prétentions sur l'optimisation des ressources.

En 2009, la deuxième vague de projets lancés en vertu du programme ASAP a commencé à ressentir les effets du ralentissement économique mondial. Toutes les écoles secondaires ont alors été éliminées du programme, ce que le ministre de l'Éducation a qualifié de simple « ajustement ». Le programme était devenu trop gros et trop difficile à gérer et il a fallu le découper en morceaux pour le rendre plus attrayant pour les investisseurs privés. Le secteur public s'est quant à lui chargé du financement et de l'exploitation des quatre projets d'écoles secondaires.

Après l'ouverture des 18 premières écoles en 2010, les conseils scolaires public et catholique d'Edmonton ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas que d'autres écoles soient construites en PPP. La construction de nouvelles écoles dans les quartiers défavorisés a été exclue du programme. Le YMCA d'Edmonton et la « Edmonton Federation of Community Leagues » ont protesté contre les restrictions rendant l'accès à des locaux pour des garderies, des activités communautaires et des programmes sociaux plus difficile pour les familles desservies par les écoles en PPP. Les restrictions, ainsi que les frais exigés pour l'utilisation des écoles après les heures de classe et le week-end, ont eu des effets négatifs importants pour les organismes sociaux, les groupes sportifs et l'ensemble de la communauté.

LES TRAVAILLEURS DE PREMIÈRE LIGNE CONSCIENTS DU PROBLÈME

Seulement trois ans après leur ouverture, les membres du SCFP travaillant dans des écoles en PPP ont commencé à signaler des problèmes majeurs de conception et d'entretien. Dans les écoles en PPP, les employés des conseils scolaires ont les mêmes responsabilités de nettoyage que dans les écoles conventionnelles, mais l'entretien, y compris des tâches aussi routinières que le remplacement des ampoules électriques, l'ajustement des horloges et la récupération de balles sur le toit, incombe à l'entrepreneur privé. Les membres du SCFP considèrent que cette division entre le travail sous-traité et le travail interne cause des problèmes importants au niveau de l'entretien, occasionne des dépassements de coûts et pose des risques en matière de sécurité.

Lorsque les lumières d'un gymnase se sont détachées du plafond, l'entrepreneur a dit qu'il ferait les réparations « d'ici un mois à six semaines ». Dans certaines écoles, étant donné la piètre qualité et la lenteur du service offert par l'entrepreneur, les membres du

personnel du conseil ont repris la responsabilité de services comme l'enlèvement de la neige ou le remplacement des clés. À Edmonton, les problèmes électriques ont commencé dès le départ. Lorsque le travail de l'entrepreneur ne passait pas l'inspection, le personnel du conseil finissait par faire les réparations lui-même. En fin de compte, le conseil scolaire local paie deux fois pour que le travail soit bien fait et dans des délais raisonnables.

L'entretien général n'est que l'un des problèmes soulevés par les membres du SCFP travaillant dans les écoles en PPP. La conception n'a pas non plus été adaptée en fonction de la réalité du terrain. Ainsi, l'installation d'auvents ou de stores n'est pas prévue pour les façades sud et ouest des écoles en PPP, ce qui peut faire grimper la température intérieure à plus de 28°C. La conception a aussi créé des problèmes d'inondation dans au moins une école où un drainage inadéquat a causé des dégâts à l'intérieur de l'école. La lenteur à effectuer les réparations a aggravé le problème et le conseil scolaire a encore une fois dû payer la facture.

Le matériel installé dans les écoles en PPP est de piètre qualité. C'est notamment le cas des systèmes de sonorisation. De plus, certains éléments apparaissant sur les plans, comme des prises au plafond, n'ont jamais été installés. En réponse à une demande d'ajout d'une prise pour téléviseur formulée par une école, l'entrepreneur a présenté une évaluation extrêmement élevée, incluant un montant exagéré pour l'entretien au cours des 30 prochaines années.

Avec le temps, il est devenu évident que les projets d'écoles en PPP ne répondent pas aux besoins des conseils scolaires locaux.

RÉPÉTER LES ERREURS

En 2013, l'absence de reddition de comptes et la perte de contrôle local des écoles font encore les manchettes. Pourtant, le gouvernement conservateur de l'Alberta continue à lier les mains des générations futures en signant des contrats qui ne servent pas l'intérêt public et qui coûtent plus cher aux Albertains.

En septembre 2012, le gouvernement albertain a annoncé 12 nouveaux projets d'écoles en PPP dans huit localités, et ce même si les conséquences sont extrêmement lourdes. Les PPP coûtent plus cher que les écoles gérées par le secteur public, ils ne répondent pas aux besoins de la collectivité et ils n'offrent pas de lieu d'apprentissage sécuritaire pour tous les élèves de l'Alberta.

Ce texte est un résumé des problèmes associés aux écoles construites en PPP en Alberta. Pour lire le document complet ou les autres études de cas réalisées, consultez le scfp.ca/ppp.

septembre 2013

sepb491